

1184

# L'HOMME LIBRE

Organe de Combat pour l'Émancipation des Travailleurs

### ABONNEMENTS

Intérieur : Un an, 4 francs; six mois, 2 francs; trois mois, 1 franc.

### ADMINISTRATION :

27, rue Montagne-de-Sion, 27

### ABONNEMENTS

Extérieur : Un an, 5 francs; six mois, fr. 2-50; trois mois, fr. 1-25.

## L'INDIVIDU & L'ÉTAT

Partout le socialisme déborde !

Il n'est plus un parti qui ne mêle un peu de teinture socialiste dans la composition journalistique de la popote qu'il sert à ses partisans.

Ce qu'il y a parfois de plus singulier quand on observe impartialement ce débordement de sociolâtrie, c'est que l'idée mère du socialisme, son principe fondamental — affranchissement complet de l'individu — est tellement tronqué, dénaturé, frelaté, qu'il faut une forte dose de jugement pour s'y retrouver.

Ainsi l'on voit d'un côté ceux qui se réclament du progrès et de l'évolution — les socialistes autoritaires — se cristalliser dans la conception étatiste et la présenter comme la « nec plus ultra » à réaliser, attribuant à l'État socialiste des qualités tellement multiples et bienfaisantes, que le dieu d'Israël, qui généreusement offrait tous les matins la manne céleste à son peuple, n'est plus à côté de lui qu'une divinité de centième ordre.

Et tout cela au nom du progrès.

Quelle dérision !

Résorber l'individu dans la collectivité représentée par l'État, quand c'est à se dégager de toutes les entraves que marche l'humanité !

Car l'État n'est autre chose que la continuation de cette conception enfantine que l'on trouve au point de départ de toute civilisation, et qui consiste à attendre le bonheur d'une force extérieure — et par conséquent surnaturelle, — ayant en partage la suprême justice et la prévoyance pour tous, justifiant, une dernière fois, cette affirmative que le peuple fait ses dieux lui-même.

De l'autre côté, nous voyons le parti de ceux qui, logiquement, devraient défendre cette théorie, en ce sens qu'elle est conforme à l'enseignement et à l'histoire du catholicisme, se poser en protagoniste de la liberté individuelle et se faire les défenseurs de la thèse qui devrait être soutenue par les premiers, si l'envie du pouvoir ne leur avait fait tourner entièrement le dos à ce qui est l'essence même du principe socialiste.

Voici, à ce propos, ce que publie un journal clérical :

« L'homme peut se passer de l'État pour atteindre sa fin. Et de fait, l'État n'a pas toujours existé et il n'existe pas partout.

» Et encore, en pratique, qu'est-ce donc que l'État ?

» Cet élément, qui déjà dans l'ordre idéal est si peu de chose, ne représente même pas dans l'ordre concret ce peu de chose d'une façon adéquate.

» L'État, ce n'est pas la collectivité des individus, c'est le produit d'une opération électorale. Idéa-

lement, c'est la majorité des individus, la moitié plus un — et encore pas toujours — de la fraction de la collectivité qui a pris part aux élections.

» Et, en toute dernière analyse, l'État c'est la personnification, au sein même de cette petite classe d'élus, de quelques individus plus habiles ou plus favorisés de la chance.

» C'est donc quelque chose d'extrêmement inconstant et de nécessairement contradictoire.

» Une fluctuation des partis apporte un programme, une théorie, des principes que la prochaine fluctuation fera disparaître.

» Pas de vérité une, immuable, éternelle.

» L'État n'a d'autre règle que la volonté des gouvernants : « sic volo, sic jubeo, stet pro ratione voluntas. »

Les anarchistes n'ont jamais dit autre chose, avec ce « correctif capital » que, poussant la conception négative jusqu'à ses dernières limites, l'État est pour eux non seulement injuste dans sa composition, nuisible dans son action, mais deviendra complètement inutile le jour où les besoins les plus impérieux — les besoins nutritifs — trouveront leur entière satisfaction. Car, comme le dit Veron, dans son bel ouvrage sur la morale :

« L'effet propre des besoins nutritifs est de créer la concurrence vitale, et par conséquent toutes les passions égoïstes et malfaisantes, tandis que les besoins affectifs et intellectuels produisent le bonheur par cela même que leur satisfaction ne soulève aucune concurrence. »

Or, puisqu'il nous est prouvé par des statistiques absolument incontestables, que ces besoins nutritifs peuvent trouver leur entière satisfaction, et même plus, dès à présent, l'unique raison qui justifie aux yeux des socialistes-autoritaires la nécessité de l'État tombe à néant.

## FAUT-IL PASSER PAR L'ÉTAT SOCIALISTE?

Lorsqu'on a commencé à parler de socialisme, les adversaires disaient que c'était du temps perdu, car toujours il y avait eu au monde des riches et des pauvres, des maîtres et des esclaves, et toujours il devait y en avoir.

Aujourd'hui, le même genre de raisonnement bête est employé contre l'anarchie.

« C'est inutile, dit-on, les anarchistes ont beau crier contre l'État socialiste et ses défauts; il faut bien passer par là, — il faut bien passer par la domination du quatrième État, — il le faut ! »

Toute la force de ce raisonnement, si on peut appeler cela un raisonnement, réside dans les mots : « il faut ».

Pourquoi donc le faudrait-il? Qui le dit, qui l'assume? Où est le prophète assez hardi pour prédire la marche des événements? S'il fallait passer par le quatrième État, il n'y aurait aucune raison

pour qu'après le quatrième État ne vienne le cinquième, puis le sixième et ainsi de suite. Et l'humanité, l'égalité, la justice ne viendraient jamais ! Une fois l'État socialiste constitué il nous en coûterait beaucoup pour le démolir. Les hommes du quatrième État seraient aussi intraitables que ceux du troisième et ils le deviendraient de plus en plus, de jour en jour. Il est plus facile d'empêcher l'État socialiste de se constituer que de le détruire après qu'il se sera constitué et consolidé.

Certains gens s'imaginent qu'on peut faire une révolution tous les jours, qu'après avoir épuisé les énergies populaires dans une révolution contre la bourgeoisie on trouverait le peuple prêt à se révolter contre la bureaucratie de l'État socialiste. Ils se trompent. Si nous tombions dans l'État socialiste, nous y resterions longtemps, très longtemps. Ainsi de la révolution chrétienne, — qui était anarchiste et communiste à son début — nous sommes tombés dans le despotisme clérical et féodal, et nous y sommes restés près de vingt siècles.

Il faut prévenir le danger et ne pas attendre que le mal soit fait, que les événements prennent une mauvaise tournure. Tout dépend de la direction que les quelques hommes conscients et décidés imprimeront au mouvement. Nous le voyons même aujourd'hui : tant qu'il s'agit de manifestations pacifiques et de comédie électorale, nous, anarchistes, nous sommes débordés; mais le jour, où il y aura quelques chances de lutte sérieuse, les anarchistes se trouveront seuls parmi les masses ouvrières. Nous pourrions pousser ou à la dictature ou à la liberté; nous pourrions congédier les masses après la bataille et nous constituer nous-mêmes ou laisser d'autres se constituer en comité central et peu à peu en gouvernement, ou encore pousser à l'organisation des ouvriers et les habituer à penser et à agir.

Nous trahirions la cause, nous préparerions la plus terrible déception à l'humanité si nous agissions de la première manière. Notre strict devoir est de réveiller les énergies qui sommeillent dans la masse des hommes et les appeler à prendre dans leurs mains leurs propres destinées.

Ne disait-on pas dans le temps qu'il fallait passer de la Monarchie à la République, puis de la République bourgeoise à la République sociale, et ainsi de suite ?

A l'heure actuelle le républicanisme est mort en Allemagne, en Angleterre, et il agonise en Italie et en Espagne. En Belgique, il n'y a que les prétendus « socialistes » du « Peuple » qui parlent de République; tandis qu'en France, aux États-Unis et en Suisse, républicain veut dire réactionnaire, conservateur et charlatan.

Aujourd'hui, tout le monde admet qu'on puisse passer de la monarchie, même absolue, au socialisme.

Propageons les idées anarchistes, mettons à nu les dangers du socialisme d'État, faisons enfin à l'égard des socialistes parlementaires ce que nous avons fait contre les républicains, et bientôt on n'entendra plus parler de socialisme d'État : tous les socialistes seront anarchistes.

Déjà des fausses espèces de socialisme, tel que le socialisme de la chaire, le socialisme chrétien et autres pseudo-socialismes ont péri. A présent la lutte est entre le socialisme démocratique —

c'est-à-dire très peu de socialisme et beaucoup de démocratie — et le socialisme-anarchiste.

Qui vaincra ?

Qui a vaincu jusqu'à présent ? Le parti qui avait le plus raison, celui qui avait « la vue la plus large et la plus profonde dans l'avenir », le socialisme, non de l'Etat, non de l'Eglise, mais de la classe ouvrière !

Et dans la lutte actuelle la victoire sera aussi du côté de la raison et de la justice, c'est-à-dire du côté du socialisme révolutionnaire et anarchiste !

Certes, si nous ne sommes que trois, nous ne pourrions exercer qu'une maigre influence sur les événements ; mais si nous sommes trois cents, on sera forcé non seulement de nous écouter, mais de faire des concessions à nos principes. Et si nous sommes trois mille, nous combattrons et nous vaincrons, la révolution sera complète, le peuple sera émancipé, jouira enfin du bien-être et de la justice.

## LE CRIME ET SON ABOLITION

Une des objections opposées ordinairement à l'anarchie est celle-ci :

« Des voleurs et des assassins qu'en ferez-vous ? »

Si nous répondions qu'en anarchie nous en ferions des gens honnêtes, on nous rirait au nez. Pourtant, que peut-on en faire si ce n'est cela ? Les assassiner comme on le faisait si souvent jadis et comme on le fait encore parfois aujourd'hui, ne sert à rien. Les jeter au fond d'un cachot et les laisser y pourrir, fermenter et communiquer les germes de la criminalité à d'autres, plus jeunes, n'est pas plus recommandable, d'autant plus qu'avec eux et plus qu'eux on frappe des êtres innocents qui dépendent d'eux pour leur subsistance ou qui leur sont attachés ; d'autant plus encore qu'après avoir ôté à ces malheureux tout sentiment d'humanité en les isolant de la société, on doit l'ôter aussi aux argousins, aux juges, aux sergents, aux mouchards et aux avocats, tous gens qui vivent aux dépens des criminels et qui, si ceux-ci venaient à manquer, seraient bien à plaindre.

Que faire donc des criminels ? Les obliger à travailler en prison ou les envoyer cultiver la terre dans quelque région lointaine ?

Mais en ce cas bon nombre de gens seraient tentés de commettre des crimes pour se soustraire à la faim et au chômage.

Il n'y a donc réellement qu'une alternative : nous résigner à convertir les criminels en honnêtes gens.

Comment ?

Ce ne serait pas bien difficile, s'il ne s'agissait que des criminels qui comparaissent devant les tribunaux. Rien que la somme qu'on dépense en procès, en police et en prisons, serait plus que suffisante à racheter de la misère et de l'ignorance les hommes qu'aujourd'hui on s'acharne à punir et à raver ainsi à la chaîne du crime.

Le mal est que le nombre des criminels est bien plus vaste qu'il n'apparaît aux statistiques judiciaires : en réalité, ce nombre est presque aussi grand que celui des membres de la société.

En appliquant le même criterium aux pauvres et aux riches, — en appelant assassinat l'assassinat, en qualifiant vol le vol comme on appelle un chat un chat, — le fait d'un capitaliste qui, en connaissance de cause, sacrifie la vie de ses ouvriers, en les exposant à des accidents, en les forçant à un travail qui épuise leurs forces ou en leur payant un salaire de famine ; le fait du propriétaire qui met en location des bouges infects ou qui jette sur le pavé une famille de miséreux ; le fait de l'usurier qui poursuit à mort le malheureux tombé dans ses griffes ; le fait du marchand qui débite de la marchandise avariée ou qui profite de la pauvreté de l'ouvrier pour le rançonner sur les marchandises qu'il lui donne à crédit ; le fait du riche dépravé qui achète une fille pour la ruiner et de l'efféminé qui abandonne celle qu'il a séduite ; le fait de ces gens-là et de tant d'autres — avocats et avoués, huissiers, banquiers, courtiers, médecins, sergents, etc., etc., — ne diffère pas de celui du criminel qui, pour un maigre butin, assassine son semblable — si ce n'est qu'il est en cela encore moins excusable.

Le crime n'est pas, comme on le croit, l'exception,

il est la règle dans la société actuelle. Nous tous avons péché et péchons ; personne n'a le droit de jeter la première pierre sur le criminel. D'où la conséquence que le remède au crime ne doit pas être cherché dans la suppression, ni même dans la régénération d'une classe, mais dans la réforme et dans la rénovation de la société tout entière.

Il y a longtemps qu'on a prétendu terroriser et éliminer les criminels par le châtement et la criminalité se reproduit toujours. La raison en est que le germe de la criminalité est en nous-mêmes, dans nos sentiments, dans nos préjugés, dans les institutions que nous nous sommes données.

A-t-on jamais réfléchi à ce qu'a de criminel l'opinion publique ?

N'est-ce pas elle — c'est-à-dire nous tous — qui armons la main de la mère illégitime contre sa proie ?

N'est-ce pas nous qui inculquons la vengeance au mari troublé dans la possession pacifique de celle qu'il considère comme sa propriété ?

N'est-ce pas nous qui honorons tous les jours comme vertus chez le riche l'habileté plus ou moins véreuse dans les affaires, l'ambition, l'orgueil, la fainéantise ?

N'est-ce pas nous qui rendons souvent nécessaire le mensonge et la déloyauté dans nos rapports sociaux ?

N'est-ce pas nous qui, tous les jours, par la parole et par l'exemple, en méprisant les faibles et honorant les puissants, inspirons aux autres le mépris de la justice, de la vérité, de la solidarité, l'égoïsme, la haine, l'envie et les sentiments les plus bas ?

En vérité, ceux qui siègent aux bancs des jurés dans les cours d'assises ont plus de comptes à rendre que ceux qui sont au banc des accusés ; les premiers devraient être effrayés à la seule pensée de rendre les seconds responsables de crimes pour lesquels ils ont eu comme complice et instigatrice la société entière !

Sur quatre-vingt-dix cas pour cent, le crime est une nécessité absolue, inéluctable, pour celui qui le commet.

Un homme est insulté ; s'il prend l'insulte avec patience, ses camarades seront les premiers à le blâmer, bien plus, ils le regarderont comme un lâche ; et, après une seconde insulte qu'il aura supportée avec résignation, ils le mépriseront, ils le piétineront tous, ils en feront leur victime. Un gentilhomme insulté « doit » se battre en duel, un pauvre doit se battre à la façon des pauvres. Seulement la loi laisse impuni le duel entre gentilshommes et punit les combats entre pauvres gens.

Plus on est pauvre et plus on a besoin de se faire « respecter » en se montrant décidé à venger les injures que la loi ne saurait punir, qu'elle ne punirait que trop tard, et que le riche peut toujours se permettre impunément.

Dans les pays qui ne sont pas encore entièrement corrompus par la civilisation, c'est le jeune homme qui a la garde de l'« honneur » de la famille, c'est lui que l'opinion publique charge du soin de défendre l'innocence de ses sœurs contre les tentatives de séduction du bourgeois et la vieillesse de ses parents des insultes ou des dupes de ceux qui ont affaire à eux.

En Italie, ce sentiment a donné naissance aux associations connues sous les noms de « Mafia » et « Camorra » et a été une des causes du brigandage.

Il n'y a pas de doute : dans la société actuelle le crime met souvent un frein à l'injustice, c'est-à-dire que le crime légal sert à prévenir un bien plus grand nombre de crimes non légaux.

Un ouvrier qui, à bout de vexations, tue son contre-maître, peut prétendre avoir agi un peu en justicier social. Ce qui prouve que pour supprimer le crime il faut changer de fond en comble la constitution de la société.

## LA MAGISTRATURE

Dans son dernier livre, le « Testament d'un anti-sémite » (qui, à vrai dire, est plutôt le testament d'un catholique, car les catholiques, le parti conservateur, la presse cléricale, le clergé et le pape lui-même y sont vivement attaqués), M. Edouard Drumont a consacré quelques pages fort éloquentes à la magistrature. M. Drumont accuse ouvertement la magistrature d'être vendue aux banqueroutiers, et de n'être sévère, cruelle

que pour les pauvres. A l'appui de son accusation (qui ne lui a valu jusqu'à présent aucun procès, ce qui indiquerait qu'on n'a pas le courage de la repousser). M. Drumont a cité plusieurs faits plus caractéristiques les uns que les autres, entre autres les deux suivants :

« Certain Laveissière, administrateur du Comptoir d'Escompte, reconnu coupable d'avoir faussé les bilans de la banque en dissimulant des engagements pour plusieurs centaines de millions de francs, d'avoir, de la même façon, ruiné le second établissement financier de France et jeté ainsi dans la misère d'innombrables familles. Eh bien ! ce « gentleman » en fut quitte pour une amende de « trois mille francs. »

Maintenant, ce digne personnage avait un domestique, un nommé Comet, qui lui volait du vin. M. Laveissière poursuivit naturellement ce grand coupable avec l'acharnement qu'il convient à un homme d'une conscience aussi pure et le malheureux Comet, après avoir fait cinq ou six mois de prison préventive, passait en cour d'assise... Savez-vous à combien il fut condamné ? — A « quatre ans » de prison !

A ce sujet, M. Drumont imagine une conversation réellement piquante qui aurait eu lieu à un dîner auquel le banquier avait convié ses propres juges. « Vous entendez d'ici, dit-il, les propos qui se croisent entre des convives échauffés par la bonne chère dans la capiteuse atmosphère des vins de grands repas ?

Le financier. — Oui, messieurs, l'abus de confiance... Je lui confie les clefs de ma cave... C'est une mission de confiance, n'est-ce pas ? Les actionnaires ont confiance en moi, il se repose sur les statuts, ils savent que nos opérations doivent se borner à escompter des effets de commerce...

Premier conseiller. — Qu'est-ce qu'il a à nous raconter son affaire ? Est-ce qu'il en rappelle ?

Second conseiller. — Mon cher collègue, n'interrompez pas un amphitryon qui est officier de la Légion d'honneur.

Le financier. — J'ai confié cinq mille bouteilles de vin à cet homme. Je dois en retrouver cinq mille... Un peu de ce Château-Yquem, messieurs ?

Troisième conseiller. — Il est exquis... C'est celui-là que ce pendard dérobait ?...

Le financier. — Celui-ci est meilleur encore... J'ai remonté ma cave depuis... Vous suivez bien mon raisonnement, n'est-ce pas ?

Quatrième conseiller. — Parfaitement !... Alors, ceux qui avaient déposé leurs économies dans votre cave n'ont plus rien trouvé ?

Le financier. — Précisément... Le misérable avait emporté le vin...

Le président. — Oui, vous aviez employé les fonds qui vous étaient confiés pour un usage déterminé à des opérations de jeu absolument antistatutaires... C'est pour cela que nous avons donné...

Le financier. — Quatre ans de prison !

Premier conseiller, à son voisin. — Comment ! Nous lui avons donné quatre ans de prison ?...

Deuxième conseiller. — Vous avez trop pris de Château-Yquem... C'est une histoire qu'il vous raconte... une histoire qu'il lui est arrivée... Il avait un homme à ses gages qui a abusé de sa confiance.

Troisième conseiller. — Abus de blanc-seing... Le code est formel.

Quatrième conseiller, avec attendrissement. — En fait de seins, si vous voyiez ceux d'Amélie... En voilà qui sont blancs comme la neige... Blancs seings, seins blancs (Il rit bruyamment).

Premier conseiller. — Faites attention, il y a un abbé !

Deuxième conseiller. — Notre collègue n'est pas sérieux. Il n'arrivera pas à la cour de cassation.

Troisième conseiller. — Il y arrivera, mais un peu... cassé.

Le président. — Enfin, comment tout cela a-t-il fini ?

Le financier. — Quand on s'est aperçu de cette disparition.

Troisième conseiller. — La Banque de France, notre grand établissement national, a donné 140 millions de francs pour remplacer ce que les administrateurs avaient enlevé.

Le financier. — Et alors, ainsi que j'avais l'honneur de vous le dire, on l'a condamné à quatre ans de prison.

Cinquième conseiller. — Qui donc ?

Deuxième conseiller. — Un homme qui avait volé du vin.

Cinquième conseiller. — Un pot-de-vin! C'est l'affaire Wilson! Nous l'avons acquitté aussi, celui-là! Ah ça! qu'est-ce qu'ils ont donc tous à nous raconter nos jugements? Ce n'est déjà pas si flatteur pour nous.

Premier conseiller. — Il n'était pas décoré, cet homme?

Troisième conseiller. — Mais non, c'était un pauvre diable.

Quatrième conseiller. — Ah! oui! un rien qui vaille! Nous en avons à juger un comme cela demain. Il a eu trois mois pour avoir volé un potiron. Il n'est pas content! Qu'est-ce qu'il veut? le maximum? Il l'aura... Moi, quand j'éprouve le besoin de manger du potiron, j'en envoie acheter chez le fruitier. Je n'ai pourtant que mes modestes appointements de conseiller.

Cinquième conseiller. — Et puis les procès de financiers qui rapportent quelque petite chose.

Le président, avec beaucoup de dignité. — Oh! messieurs, n'agissons pas ces questions ici; c'est pour la chambre du conseil.

Premier conseiller. — Encore un verre de ce Château-Yquem. Il est vraiment très bon. N'oublions pas que rue Chabannais on fait les Puces à onze heures. Quand on arrive trop tard, on est mal placé et on ne voit rien.

Troisième conseiller (en prenant son paletot dans l'antichambre). — C'est égal, messieurs, c'est rudement beau ici. Nous aurions bien pu demander un peu plus...

Ce qu'il ne faut pas se lasser de répéter, c'est l'effroyable dureté de ces hommes qui n'ouvrent leur cœur à la pitié que lorsqu'il s'agit de millionnaires; c'est l'iniquité monstrueuse, exécration et impie de ces jugements. »

## AVIS

Au moment où la question de l'estampage est à l'ordre du jour, nous croyons utile de mettre sous les yeux de nos amis les quelques réflexions suivantes :

Bien des camarades, en quittant leur pays pour quelque raison que ce soit, se figurent très souvent qu'en se rendant dans une localité quelconque où se trouve un noyau d'anarchistes, la vie leur sera plus facile et qu'en tous cas la « solidarité », qui est bonne fille, sera là pour suppléer à ce qui ferait défaut.

Il y a là, nous semble-t-il, une illusion qu'il faudrait s'habituer à bannir de son esprit.

Si les compagnons peuvent fournir des renseignements quant à la possibilité de se procurer du travail et d'obtenir un logement, il leur est, en général, matériellement impossible de faire plus.

Pères de famille, très souvent accablés de charges de toutes sortes et n'arrivant à alimenter la propagande qu'au prix de privations, il serait inhumain d'exiger davantage.

Nous savons qu'il est des gens auxquels le labeur quotidien répugne et que l'exploitation capitaliste tend de plus en plus à éloigner du travail. Et nous le comprenons, à condition toutefois qu'eux-mêmes n'exploitent pas des malheureux qui ont payé déjà leur tribut au capitalisme.

De là un dilemme que l'on ne pose pas assez souvent à ces messieurs :

Il faut — si on n'a pas le courage de voler — ou bien se laisser exploiter par les bourgeois, ou bien exploiter les malheureux.

Quant à nous, nous considérons ceux qui exploitent leurs semblables comme de vulgaires bourgeois et les trouvons, comme ces derniers, dignes du plus profond mépris.

## CHOSSES ET AUTRES

Quelques chiffres.

Nous extrayons de la « Chronique financière », d'un journal bourgeois, le passage suivant :

« Nous avons sous les yeux le bilan d'Amercœur, arrêté au 30 juin dernier. Les bénéfices se sont élevés à fr. 2,004,346.90 sur lesquels on distribue fr. 1,362,000 aux actionnaires (170 fr. par action). La réserve et le compte de prévision ont été dotés de 306,000 francs, formant main-

» tenant un total dépassant 2 millions de francs. » Amercœur avait chez ses banquiers 572,739 fr. » 42 cent. espèces et comme portefeuille de fonds » publics, fr. 2,444,746.40. Voilà bien une brillante situation. »

La situation est brillante, nous en convenons, mais pour qui? Ce n'est certes pas pour l'ouvrier. On nous objectera peut-être qu'il a eu du travail. C'est encore vrai, mais ce travail a été très peu rémunéré. Le bilan de fin juin en fait foi. En outre, les 306,000 francs passant à la caisse de réserve serviront non pas à aider l'ouvrier lorsqu'il aura chômage par suite de surproduction, ils serviront uniquement à octroyer des dividendes aux opulents actionnaires pendant la période stagnante des affaires.

Voilà donc à quoi ont servi et serviront toujours les grèves partielles : à augmenter le prix du charbon et, par ce fait, enrichir les ventrus du capital.

La véritable grève, c'est la grève générale, la grève noire.

Et lorsque les ouvriers l'entreprendront, qu'ils se souviennent des 170 francs par titre octroyés aux porteurs d'actions, et qu'outre cela ils se débarrassent une bonne fois de ceux qui commandent l'armée socialiste... hors de la portée des fusils des défenseurs de... l'ordre.

Voici un portrait assez ressemblant de M. Basly, publié par « le Matin » à propos de la grève générale des mineurs :

« Les mineurs du Pas-de-Calais se mettent en grève, et, pour cette fois, l'on peut dire que leur décision est toute spontanée, car leur ancien directeur, l'ex-agitateur Basly, a fait de louables efforts pour les détourner du chômage.

« Le citoyen Basly, devenu monsieur Basly, n'a plus aucune autorité sur ceux qui furent ses camarades. Il a renié la blouse et porté avec aisance la redingote bonrgeoise.

« Protectionniste dans la mesure que le gouvernement lui trace, il a voté le droit d'entrée sur le pain belge et les ouvriers le tiennent pour suspect. »

Encore M. Basly.

Ouvrier mineur, élu comme tel, M. Basly, depuis qu'il siège au Palais-Bourbon, a singulièrement oublié et son origine et la cause directe de son élection. Quand les malheureux travailleurs de Fourmies furent fusillés sur l'ordre de Constans, il n'éleva pas la voix pour protester contre l'odieux massacre. C'était pourtant là une belle occasion de rappeler qu'il était député-ouvrier, qu'il avait connu les misères des humbles et qu'il avait juré de défendre leurs intérêts.

Mais la gangrène parlementaire est terriblement contagieuse, M. Basly s'est tu.

Il y a quelques jours, il a fait mieux encore : il est allé présenter à Constans le syndicat des ouvriers mineurs concessionnaires de la mine de Monthien.

C'est peut-être la première fois que l'on voit ce fait inouï : des victimes présentées à l'assassin par un homme qui se dit être leur défenseur.

Et dire que tout cela se passe en pays de République et de suffrage universel !!

Un incident a marqué la séance de la chambre syndicale des ouvriers et employés du gaz, à la Bourse du Travail de Paris.

Au moment du compte-rendu de la situation financière, les ouvriers s'étonnant qu'il n'y eût en caisse que 213 fr. 20 centimes, le trésorier répondit qu'on devait attribuer ce fait aux notes élevées payées à l'imprimeur, M. Allemane.

Cette réponse provoqua une violente discussion. Les possibilistes « purs » (système Brousse) affirmèrent qu'Allemane ne s'était faulfilé parmi eux que par esprit mercantile. Les possibilistes allemands prétendirent cette accusation fautive, mais convinrent que les notes de leur patron « ne concordent pas ».

Voici un curieux portrait de Bakounine, le célèbre agitateur russe, esquissé par M. Matthey dans « la Nouvelle Revue » :

« Tendre aux faibles, aux femmes, aux enfants,

aux misérables — farouche et implacable en face de l'adversaire ou de l'obstacle — sur lequel il se précipitait, la tête baissée, comme le taureau sur la banderille rouge qui l'irrite et l'aveugle; propagateur d'idées et de systèmes qui ont fanatisés des milliers d'hommes; — tout d'une pièce, gigantesque, vigoureux et faible, emporté par un besoin d'action incessant, par le besoin de créer, ainsi qu'il le disait lui-même, tel fut Bakounine. »

Les journaux allemands annoncent que M. Bartholomæus, ancien membre du Landtag de Saxe et chef du parti chrétien socialiste saxon, s'est empoisonné pour échapper à une condamnation infamante. Il était menacé de poursuites pour attentat à la pudeur.

Le suffrage des femmes est à l'ordre du jour dans le Danemark. Un projet de loi qui va être discuté accorde le droit de suffrage au conseil municipal à toutes les femmes non mariées âgées de 25 ans au moins et à toutes les veuves payant un impôt sur le revenu.

Quant aux femmes mariées, elles n'obtiendront pas le droit de vote. Le législateur a voulu éviter que les ménages soient troublés à cause de dissentiments sur le choix des conseillers.

Voici une grève d'un genre nouveau, celle des consommateurs. Les boulangers d'Eupen ont augmenté le prix du pain de dix-huit pfening les trois livres, augmentation hors de proportion avec les droits à l'entrée, qui sont de cinq marks les cent kilogrammes. Depuis cette augmentation, plus de seize cents chefs de famille ont demandé l'autorisation d'importer en franchise de droits, de Belgique, la quantité de pain nécessaire à leurs besoins immédiats, et comme cette autorisation leur a été accordée, ils sont bien décidés à boycotter les pétrisseurs de pâte trop âpre au gain.

Un confrère parisien, « le Cri typographique », publie l'avis suivant, que nous ne pouvons qu'approuver et que nous mettrons en pratique à l'avenir :

### A NOS DÉPOSITAIRES

Décidés à ne pas suivre les errements ordinaires, nous informons nos dépositaires de province que nous désirons être réglés le plus souvent possible, et au moins tous les six numéros.

Il y a là une question d'administration et de bonne gérance dont nous ne nous départirons plus.

Où la propagande du journal est goûtée et chacun doit aider logiquement à sa vie, ou les envois que nous faisons sont inutiles et nous préférons alors supprimer des frais ne devant servir de rien.

Voilà qui est parler franc et qui, nous l'espérons, sera compris sans acrimonie par nos amis de province.

## MOUVEMENT INTERNATIONAL

FRANCE. — Une première soupe-conférence a été donnée à la salle Favier, à Belleville.

Un millier de pauvres gens sont venus s'installer autour des tables rangées dans la salle et ont accepté la charitable distribution comme une véritable aubaine. Une douzaine de compagnons en manches de chemise et une douzaine de compagnes en tablier blanc apportaient les bols remplis d'une soupe maigre. Dès que le malheureux avait avalé sa soupe on lui remettait un journal anarchiste.

Beaucoup de convives à ce banquet démocratique, qui ont fait de fausses sorties et sont revenus déguster un nouveau bol. Comme on en faisait l'observation à l'un d'eux, il répondit : « J'en suis à ma sixième et j'ai encore faim. »

On a distribué 3,000 soupes. Après le repas, le citoyen Martinet a fait une conférence anarchiste.

— A la suite de grèves, une bombe de dynamite avait été lancée dans une usine de Charleville. Huit inculpés étaient, pour ce fait, traduits ces jours derniers en cour d'assises. Six ont été acquittés. Les

deux plus compromis, les nommés Bourgeois et Chuillot, ont été condamnés tous deux à sept ans de travaux forcés.

ALLEMAGNE. — Au cours de l'année dernière 35,058 hommes se sont soustraits aux exigences du service militaire. 19,880 d'entre eux ont été condamnés de ce chef. Il n'a pas encore été statué sur les autres cas.

— La force armée occupe les bureaux du « Journal officiel » de Saxe, établi à Dresde. Sept soldats, commandés par un sous-officier, composent la feuille, les typographes s'étant mis en grève. Pareil fait est unique, croyons-nous, dans l'histoire de l'imprimerie.

— Un soldat, incorporé, il y a huit jours, à un régiment d'artillerie en garnison à Strasbourg, s'est suicidé à la suite de mauvais traitements qui lui auraient été infligés par un sous-officier.

— Un journal allemand s'occupant de la fièvre de criminalité qui sévit, recommande aux autorités de punir de la déportation à perpétuité tous les individus convaincus d'assassinat, de meurtre, de vol avec effraction, de vagabondage (?) et ceux visés par le dernier rescrit de Guillaume II.

— Le premier numéro du journal des socialistes dissidents vient de paraître. Le directeur en chef est M. Feistler. Le premier numéro renferme des attaques véhémentes contre le « Vorwaerts », l'organe officiel du parti.

— Le nommé Louis Herrmann, âgé de trente-quatre ans, journalier à Reichoffen, a été condamné à neuf mois de prison par le tribunal correctionnel de Strasbourg pour avoir prêté son aide à deux recrues qui ont déserté et se sont rendus en France.

ITALIE. — Le journal anarchiste « Le 11 Novembre » a été saisi pour un article publié à l'occasion de l'anniversaire de l'exécution des anarchistes pendus à Chicago.

— Quatre cents ouvriers sans travail se sont rendus pendant la nuit place Saint Marc, à Venise, sous les fenêtres du duc de Gènes en criant : « Nous avons faim ! Nous voulons du travail ! ». Les agents de police les ont dispersés.

— Le premier décembre comparaitra devant la cour d'assises de Rome le nommé Moxardi, accusé d'avoir le 1er mai tué d'un coup de poignard le sergent de ville Raco, pendant les troubles de la place Sainte-Croix de Jérusalem, à Rome.

Les avocats des inculpés anarchistes qui ont été suspendus récemment ont reçu assignation d'avoir à répondre d'offenses au ministère public à l'audience.

ETATS-UNIS. — Les anarchistes de Chicago désireux de donner le plus d'éclat possible à l'anniversaire du 11 novembre, avaient organisé un grand meeting dans la salle Furner.

Cette démonstration a eu lieu au milieu du plus grand enthousiasme.

Les discours ont été très énergiques. Au moment où Weissmann prit la parole, la police, le revolver au poing, fit irruption dans la salle, exigeant que l'on hissât le drapeau des Etats-Unis au milieu des drapeaux rouges dont la tribune était ornée.

On imagine la fureur de la foule à cette insulte imprévue. La salle debout était dans un état d'excitation terrible. Tout le monde criait, insultant la police, lorsque tout à coup on entendit Lucie Parsons, s'écrier :

« Pendez donc les assassins de mon mari ! »

Les anarchistes, sans armes, ne marchèrent pas contre les revolvers braqués sur eux par le détachement des assassins ; ceux-ci hissèrent le drapeau de l'assassinat au milieu des drapeaux rouges.

Le meeting se termina immédiatement en face de cet emblème du meurtre du 11 novembre. Un second meeting fut aussitôt convoqué pour le lendemain.

Il est difficile de se faire une idée de ce qui se passa à ce second meeting.

Il paraît qu'il avait lieu dans la salle de Grief et était divisé en deux. Les uns étaient admis dans le salon du premier, les autres se réunissaient au nombre de 400 dans le salon d'en bas.

Les deux meetings ont été très violents ; dans le salon d'en bas, il y avait quelques compagnons armés. Dans l'autre un mouchard s'était faufilé.

A un signal donné par celui-ci, cent policiers en

uniforme et 50 mouchards en habit civil, tous le revolver au poing, se ruèrent dans la salle d'en bas. — « Mains en l'air » fut leur ordre ; et pendant que deux citoyens tiraient leurs revolvers, les autres se laissaient fouiller.

Tous ceux qui portaient des armes furent arrêtés et désarmés. Grief et un autre compagnon, armés d'un revolver, défendaient l'accès de l'escalier. Ils furent désarmés et les policiers, la main sur la gachette de leur arme envahirent la salle du premier. Les drapeaux rouges furent mis en lambeaux.

Les assistants lançaient à la tête des roussins des bouteilles et des verres.

25 arrestations furent opérées.

L'agitation continue formidable. Les anarchistes parlent de faire sauter la police.

— On écrit de Chicago, en date du 25 novembre :

L'hostilité des anarchistes de Chicago à la police prend de jour en jour une intensité extraordinaire.

Miss Grief, fille du propriétaire du local où s'est tenue la réunion anarchiste du 11 novembre dernier, était malade au moment où la police a fait irruption et a pénétré dans sa chambre à coucher. Elle est morte depuis. On attribue sa mort à l'émotion que lui a causée la brusque apparition des agents de police. Les anarchistes jurent de la venger.

— On ne saurait croire combien, en notre siècle de progrès, est encore misérable, dans les Etats du Sud-Est de la République mexicaine, la triste situation des travailleurs indiens. Voici, entre mille, un fait abominable qui vient de se passer au Yucatan.

Un jour, un ouvrier indien de la ferme de Sahcaba, nommé Feliciano Huiab, manqua à son travail. M. Soberanis, directeur de la ferme, lui fit dire, le soir même du jour de son absence, qu'il eût à se présenter pour recevoir, en punition de sa faute, un certain nombre de coups de fouet. Remarquez qu'on ne se donne pas la peine de l'aller chercher ; on sait qu'Huiab appartient à une classe tellement habituée à être maltraitée, qu'elle se figure que le maître a le droit de fusiller quand bon lui semble.

Donc Huiab se présente, et comme il est malade, il supplie qu'on lui accorde la faveur (?) de déjeuner avant de subir sa peine qu'il n'aurait point, sans cela, la force de supporter. Sa demande est accordée. Une heure après Huiab est mené sur le lieu du supplice, et le maître de la ferme ordonne à son majordome de lui appliquer douze coups de fouet. Le majordome, qui a conservé quelque sentiment d'humanité, parle en faveur du pauvre diable. Celui-ci, ranimé un peu par cette intervention, se refuse alors à subir les coups. Aussitôt se passe une scène de sauvagerie inouïe. Soberanis se jette sur Huiab, le bat, le bouscule et finalement le fait attacher par des indiens à son service particulier ; puis le malheureux est suspendu par un bras à un arbre, et le directeur en personne commence à le flageller jusqu'à ce que, fatigué, il passe sa besogne de bourreau à un ouvrier de la ferme nommé Marcellino May.

Quelques heures après Huiab mourait dans les souffrances les plus atroces. Son corps n'était plus qu'une bouillie sanglante.

Par extraordinaire, le fait n'est pas passé inaperçu, et Soberanis, traduit en justice, a été condamné à 14 ans de prison ; mais le procureur de la République n'a pas cru devoir requérir la moindre peine contre les complices du directeur, contre ceux qui l'ont aidé à massacrer le malheureux Huiab ! Ceux-ci ont été considérés comme ayant agi sans discernement : le maître ordonnant de tuer, ils ont trouvé tout naturel de lui obéir.

SUÈDE. — La situation économique s'est aggravée depuis quelque temps en Suède. Il règne pour le moment une grande gêne parmi les classes ouvrières. Surtout dans la capitale, à Stockholm, la misère et le manque d'ouvrage sont effrayants.

Ces jours derniers le roi Oscar a reçu en audience, dans son château, une délégation des syndicats ouvriers.

Les ouvriers ont remis une adresse au Roi ; cette adresse parle du manque d'ouvrage et de la misère qui existe actuellement à Stockholm, à la fin on prie le Roi d'intervenir pour porter remède au chômage involontaire du moment.

En attendant l'intervention de ce couronné, crevez de faim, mes amis.

## COMMUNICATIONS

Samedi, 28 novembre, à 8 heures du soir, à la Colline, rue de la Colline, réunion du groupe « L'Homme libre ».

Tous les camarades qui s'intéressent à la propagation du journal sont invités à y assister.

— Le groupe « L'Étincelle » porte à la connaissance des camarades qu'il vient d'éditer un recueil de chants, poésies et pensées révolutionnaires, qui se vendra au prix de 10 centimes. Les compagnons qui en désirent sont priés de s'adresser au compagnon Elie Volkaert, rue de France, 70.

— Le groupe d'études socialistes du canton de Couvin prie les groupes anarchistes de vouloir lui communiquer tous les faits ayant trait à la propagande en général.

Les groupes pouvant disposer de vieux journaux, brochures, etc., sont instamment invités de les envoyer au camarade P. Saint-Martin, Mariembourg.

— Lundi, 30 novembre, à 9 heures du soir, à la Colline, rue de la Colline, réunion de la « Jeunesse anarchiste ».

Tous les jeunes gens sont admis à prendre part aux discussions.

— Le Club des Fédérés organise, pour le 27 décembre, un grand concert qui aura lieu en la salle du « Cornet », rue Marché aux-Fromages. L'entrée générale est fixée à 20 cent.

— Tous les dimanches, à 10 heures du matin, en la salle du « Cornet », réunion du Club des Fédérés.

— Jeudi 3 décembre, à 8 1/2 heures, à la Colline, rue de la Colline, conférence publique et contradictoire.

Sojet : La Morale.

— Le groupe « L'Homme libre » organise pour le lundi 30 novembre, à 8 heures du soir, une conférence publique et contradictoire qui aura lieu à la « Colline », rue de la Colline.

Ordre du jour : Patrie et armée.

Tous les camarades de Bruxelles et des environs sont priés d'y assister pour une communication urgente.

— Le Club des Fédérés prie les camarades qui n'auraient pas encore rentré leurs cartes du dernier concert, de le faire le plus tôt possible pour pouvoir clôturer les comptes.

## BILAN DU N° 26.

Dépenses. — Frais d'impression, 54.30. — Expédition et abonnements, 13.70. — Frais divers, 2.10. — Total : Fr. 70.10.

Recettes. — Report 1,773. — Souscription de Bruxelles, 25.05. — Id. de Godarville, 1.00. — Id. de Herman, 11.00. — Vente et abonnements, 24.30. — Total : 79.08. A déduire : 70.10. Reste en caisse au 21 courant, fr. 8.98.

## CORRESPONDANCES

S., Savoie; E., Hollande; B., Drocourt; V., Roubaix; — Reçu timbres et mandats. Remerciements.

Xavier, à Londres. — Envoyez copie, si c'est possible. Merci d'avance.

« Critica sociale », à Milan. — Prière d'envoyer au compagnon Reniers, rue Montagne-de-Sion, 27, le numéro 13 ou 14, contenant un article intitulé : « Anarchist dottrinale burgaese ».

Pour tout ce qui concerne le journal, s'adresser au compagnon A. Reniers, rue Montagne de Sion, 27, à Bruxelles.

Le gérant : F. PINTELON.

Imprimerie A. LONGFILS, rue de France, 31, Saint-Gilles (Bruxelles-Midi).